

Centre de Ressources Politique de la
Ville de Guyane

12 rue du 14 Juillet - BP 691

97336 Cayenne Cedex

Tél. : 05 94 28 79 43

Fax : 05 94 28 79 44

E.mail : centre-ville.guyane@wanadoo.fr

Site : <http://www.crpv-guyane.org>

Rencontres Territoriales pour la Ville :

La présentation du plan « respect - égalité des chances » par Le Président de la République, qui devait avoir lieu le **22 janvier** à Vaulx-en-Velin, est reportée au mois de février.

Mouvements :

- Mlle Audrey LIBRE, chef de projet Politique de la Ville à Martoury :

25 rue Simarouba- Balata Ouest

Tel: 05-94-38-65-28

Mail: audreylibre@hotmail.com

- Mlle Nathalie SENE, coordinatrice Contrat Éducatif Local / Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, DSRU de Cayenne:

Tel: 05-94-25-21-90

Mail: nathalie.sene@yahoo.fr

GUYANE COHESION

La lettre d'information du Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane

DES NOUVELLES DU RESEAU

Le Centre de Ressources fixe ses orientations pour 2008 et change de Président

Le comité de direction du Centre de Ressources s'est réuni le vendredi 21 décembre 2007.

Ce comité était l'occasion de modifier la structure de l'association. En effet, M. Olivier Henry, Président depuis la création du Centre, ayant démissionné, c'est M. Jean-Raymond PASSARD, directeur du centre AFPA Cayenne qui est élu.

M. Philippe DAUZAN, directeur d'une plateforme (Makandi) d'appui et d'accompagnement aux structures d'insertion par l'activité économique devient membre du collège des personnes qualifiées.

Les statuts de l'association ont été modifiés afin de permettre au Centre de mener des missions d'expérimentations et d'innovations en dehors du territoire guyanais.

Pour ce qui est du programme prévisionnel d'activités 2008, le Centre aura la charge de **piloter** :

- l'évaluation des CUCS

- le diagnostic et l'évaluation du dispositif Adulte Relais (voir article page suivante)
- les travaux d'exploration confiés par l'ACSé sur « Discrimination, égalité des chances » sur le territoire de l'Île de Cayenne.

Le Centre aura pour mission (en s'appuyant sur les démarches de capitalisation d'expériences et d'observation) **d'accompagner et de qualifier** les acteurs :

- du champ de l'insertion par l'activité économique : réflexion sur la mise en œuvre d'un « grenelle de l'insertion » en partenariat avec la plateforme Makandi.
- de la vie associative
- de la prévention de la délinquance dans le cadre de la programmation du FIPD
- de la Rénovation Urbaine
- du champ de la Santé : travail de structuration du réseau ASV/ DSDS

Compte-rendu complet du comité de direction :
<http://www.crpv-guyane.org/document.php>

ACTUALITES NATIONALES

Le Conseil National des Villes : avis et recommandations sur les CUCS

Le 5 décembre 2007, le Conseil national des villes (CNV) a adopté un avis sur les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) mis en place en 2007.

Après un bref rappel des enjeux et de la finalité du passage des Contrats de Ville aux CUCS, le CNV énonce quelques recommandations pour la mise en œuvre des CUCS parmi lesquelles:

- Ne pas enfermer les projets dans les périmètres CUCS
- Les préfets locaux doivent, dans l'esprit d'un contrat de territoire, coordonner tous les crédits Etat (ANRU, ACSé, Droit Commun) sur les territoires CUCS
- Élargir le champ des signataires au maximum d'acteurs de la

cohésion sociale : départements, régions, CAF, bailleurs sociaux

- Créer un comité de pilotage stratégique de la cohésion sociale à l'échelle départementale ou régionale
- Favoriser la création d'observatoires locaux

Le CNV souligne enfin que la création de deux agences, très inégalement dotées financièrement, n'est pas adaptée à un projet global de territoire.

L'avis du CNV sur les CUCS

<http://www.ville.gouv.fr/pdf/cnv/avis-cnv-cucs-5-12-2007.pdf>

ACTUALITES NATIONALES

L'auto-réhabilitation accompagnée en milieu urbain

Le réseau Compagnons Bâisseurs organisait, le 13 décembre 2007, la 3e Rencontre inter-régionale de la démarche d'auto-réhabilitation accompagnée, à Saint-Denis.

Le principe d'action :

Cette démarche est basée sur la co-construction d'un projet d'amélioration du logement entre les occupants et une équipe technique. Le but est de rendre acteur de la rénovation d'un quartier des populations par l'intermédiaire de la réhabilitation de leurs logements. Elle recouvre également une démarche de développement social en inscrivant les individus dans un projet.

L'exemple des Compagnons Bâisseurs :

Le réseau Compagnons Bâisseurs intervient dans :

- la mise en œuvre de projet opérationnel dans le champ de l'auto-réhabilitation accompagnée (RHI, rénovation urbaine, copropriétés dégradées, etc.).
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la phase pré-opérationnelle avec la réalisation du diagnostic partagé, le montage opérationnel et le suivi du projet.
- La sensibilisation et travaux de maîtrise de l'énergie.

Un partenariat a d'ores et déjà été développé avec la DGAS, DGUHC, DIV, CNAF, etc.

Les Compagnons interviennent directement comme opérateurs mais également comme formateurs techniques et méthodologiques.

L'association travaille aussi directement sur l'insertion professionnelle, par le biais de chantiers d'insertion et de formations. En 2008, elle espère accueillir de jeunes volontaires pour des actions de résorption d'insalubrité et de maîtrise de l'énergie.

L'évaluation en 2007 :

L'auto-réhabilitation semble avoir un impact positif sur la politique de l'habitat, comme l'a constaté le cabinet Fors recherche sociale, qui a évalué la démarche à l'échelle nationale en 2007. Cette pratique permet de valoriser le territoire et le patrimoine privé et social. Les occupants s'approprient mieux leur habitation et la demande en logement neuf diminue.

L'auto-réhabilitation permet d'améliorer les relations entre locataires et bailleurs.

S'il n'existe pas encore de projets achevés sur les territoires d'outre-mer, les Compagnons travaillent actuellement sur un nouveau projet à la Réunion et se disent prêts à étudier un partenariat avec la **Guyane**.

Pour plus de renseignements, contacter le Centre de Ressources au 05.94.28.79.43 ou remi.centre-ville@orange.fr



GUYANE

Lancement de l'évaluation du dispositif Adultes-Relais.

Le dispositif « adultes-relais » a été adopté le 14 décembre 1999 par le Comité interministériel à la ville (C.I.V), il devient opérationnel à la fin de l'année 2000.

Les adultes-relais ont une mission de médiation sociale et culturelle visant à améliorer les rapports sociaux dans les territoires de la politique de la ville et notamment les relations sociales entre les habitants eux-mêmes et les services publics. Ils développent également des actions de lutte contre les exclusions et promeuvent des nouvelles formes d'interventions sociales.

L'activité des adultes-relais s'exerce dans les secteurs non lucratifs, les employeurs sont majoritairement les associations. Aujourd'hui d'autres structures font leur entrée au sein des employeurs comme les collectivités locales, les établissements publics d'enseignement, les offices HLM, les hôpitaux...

Le recours aux adultes-relais est particulièrement marqué en outre-mer, 13 % des adultes relais y résident.

La gestion du dispositif « adultes-relais » est transféré au 1^{er} janvier 2008 de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) à l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSé). A cette occasion, la DIV lance un mouvement national d'évaluation du dispositif « adultes-relais ».

Le Centre de Ressources Politique de la Ville (CRPV) est solli-

cié pour réaliser l'évaluation du dispositif en Guyane. Il s'agit d'évaluer si la mesure joue bien son rôle d'outil de consolidation de la vie associative et sociale dans les quartiers et celui de médiation avec les institutions.

On compte aujourd'hui 94 postes d'adultes-relais en fonctionnement en Guyane. Chacune de ces personnes sera donc évaluée à l'aide d'une grille d'entretien permettant l'analyse globale du système, opérationnel depuis 2002 en Guyane. Les résultats sont attendus pour le mois de mars 2008.

Pour tout renseignement sur l'évaluation, contacter Sophie Gourtay au Centre de Ressources Politique de la Ville (CRPV) : 05.94.28.79.43 ou sophie020682@yahoo.fr

Lancement du dispositif Ville, Vie, Vacances/ Solidarité Internationale.

Le dispositif Ville, Vie, Vacances/Solidarité Internationale du Ministère des Affaires étrangères et européennes permet à des jeunes en difficulté ou issus de quartiers défavorisés de participer à des actions de solidarité internationale dans les pays du Sud.

Toute demande d'information ou de documentation doit être adressée à Mme Françoise Blanchouin:

Tél : 01 43 13 10 42

Mail : fblanchouin@fonjep.org
www.fonjep.org